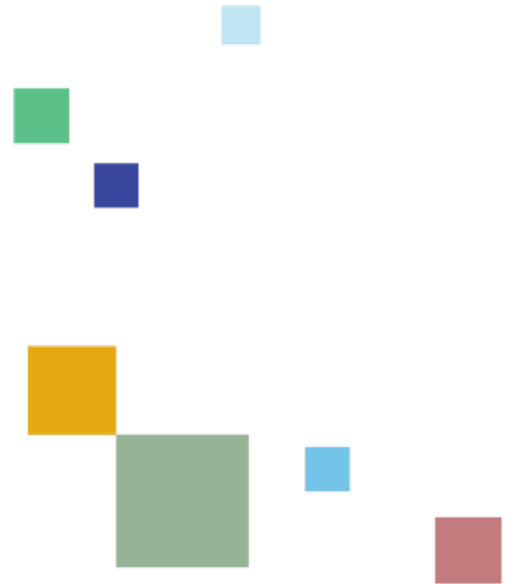


GUIDE

de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des **zones humides**

Version 2





Ce guide porte sur la seconde version de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (première parution dans Gayet *et al.* 2016) qui est appelé fréquemment dans le texte. Il est possible de parcourir les principaux éléments de cette méthode en lisant les phrases **en gras** dans le guide.

L'application de la méthode se fait préférentiellement via un tableur accessible en ligne.

Pour connaître les fondements théoriques, scientifiques et techniques de cette méthode, le lecteur se reportera à Gayet *et al.* (2023a).

Ce guide et le tableur sont présentés en ligne sur le portail technique de l'OFB (<https://professionnels.ofb.fr/fr/node/80>) et référencés dans le portail documentaire partenarial *Eau & Biodiversité* (www.documentation.eauetbiodiversite.fr).

Le format original du guide est en A4, mais une impression en A5 de la partie B (« Notice »), sur papier cartonné est plus pratique sur le terrain.

Les sites en illustration dans ce document sont utilisés uniquement à des fins de communication sans que des aménagements ou des mesures de compensation y soient connus. Des visites sur le terrain n'ont pas nécessairement eu lieu sur ces sites.



Citation : Gayet, G., Baptist, F., Biaunier, P., Caesstecker, P., Clément, J.-C., Fossey, M., Gaucherand, S., Isselin-Nondedeu, F., Lemot, A., Mesléard, F., Padilla, B., Pelegrin, O. 2023. Guide de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides - version 2. Office français de la biodiversité, collection *Guides et protocoles*, 154 pages

Gratuit

Dépôt légal à parution

ISBN web : 978-2-38170-116-5

ISBN print : 978-2-38170-117-2

Édition : Béatrice Gentil-Salasc

Réalisation et graphisme : Béatrice Saurel et Atelier Patrick Martin

© OFB, septembre 2023



Tourbières, prés salés, pannes dunaires, pozzines, landes, prairies, fourrés, forêts... sont autant de termes qui illustrent la diversité des zones humides de France métropolitaine. Elles jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement, en filtrant l'eau, en régulant les débits des cours d'eau et en abritant une biodiversité exceptionnelle.

Concevoir et réaliser des projets dits de « moindre impact environnemental » suppose de respecter la séquence « éviter, réduire, compenser » (dite « ERC ») et de connaître la réglementation afférente (voir les articles L. 110-1 et L. 163-1 et suivant du code de l'environnement).

Les fonctions hydrologiques, biogéochimiques et biologiques des zones humides (L 211-1 du code de l'environnement) sont une des composantes à prendre en compte durant la mise en œuvre de la séquence ERC (L.110-1 du code de l'environnement).

Riche des enseignements de la mise en œuvre de la version 1 dans les territoires, cette version 2 de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides permet une évaluation rapide et une vérification du respect des principes de la compensation tout en favorisant la mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction. Elle est le fruit d'une collaboration étroite entre ses concepteurs et des acteurs techniques sur les territoires. Les principales nouveautés de cette version 2 sont l'intégration des zones humides du littoral marin et des marais ainsi que de nouvelles fonctions et de nouveaux indicateurs. Elle propose en outre une interface de dimensionnement pour que les parties prenantes octroient un ratio fonctionnel au projet d'aménagement.

Le résultat des évaluations sur le (ou les) site(s) impacté(s) et sur le(s) site(s) de compensation permet d'évaluer la vraisemblance d'une équivalence fonctionnelle, indicateur par indicateur, fonction par fonction, à l'issue des mesures d'évitement, de réduction et de compensation.

Ce guide s'adresse à un public technique en charge de la réalisation d'études, de projets, de l'instruction ou de la rédaction d'avis techniques de dossier de déclaration IOTA ou d'autorisation environnementale portant sur les zones humides ou marais.

